

VISIO - Contentieux des concours

TOO081CCON

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -
Synchrone

Objectifs

- Identifier les contentieux d'organisation des concours afin d'en assurer la bonne exécution
- Mesurer les risques afin de sécuriser l'organisation des concours

Public Visé

DRH • Cadres et agents chargés du recrutement et de l'organisation des concours • Responsables du contentieux

Pré Requis

Avoir des connaissances en organisation des concours de niveau confirmé

Objectifs pédagogiques

Identifier les contentieux d'organisation des concours afin d'en assurer la bonne exécution

Mesurer les risques afin de sécuriser l'organisation des concours

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique et mise en perspective jurisprudentielle
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Qualification Intervenant.e.s

Juriste en droit public

Parcours pédagogique

• Fondements légaux et réglementaires de l'organisation des concours et examens de la fonction publique territoriale

- Code général de la Fonction Publique
- Décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale
- Décrets portant statut particulier des cadres d'emplois
- Décrets fixant les modalités d'organisation des épreuves
- Arrêtés portant programme des épreuves

• Principales "zones de fragilité" des concours et examens (principales jurisprudences)

- Concours, "opération complexe"
- Admission à concourir
- L'impartialité des jurys
- Parité des jurys, un membre du jury défaillant
- L'égal accès aux concours, les discriminations
- Valeur des épreuves
- Scindement des jurys
- Transferts de postes
- Les recours contre les notes et les appréciations du jury

• Communicabilité des documents

- Rôle de la commission d'accès aux documents administratifs (CADA)
- Documents non communicables
- Documents communicables aux candidats seulement
- Documents communicables à tous

• Conséquences de l'annulation contentieuse d'un concours ou d'un examen

- Réorganisation des épreuves
- Annulation des nominations
- Annulation des listes d'aptitude

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Assiduité et Fin de formation.

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	660.00
Inter Adhérent (Par personne) :	620.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org